

Objet Petites Villes de Demain - Réalisation d'une étude diagnostic de mobilité centre-ville - Autorisation de signature du contrat

Considérant la convention d'Opération du territoire signée par la communauté de communes Porte Océane du Limousin et les communes de Saint-Junien et de Rochechouart

Considérant la nécessité de recourir à un assistant à maitre d'ouvrage afin de réaliser une étude de mobilité sur le centre-ville de Saint Junien et pour pouvoir donner suite à différentes actions contenues dans la convention ORT

Considérant les conditions de recours à une procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions de l'article R.2123-1, 1° du Code de la Commande Publique

Considérant le cahier des charges élaboré par les services de la commune qui centralise les besoins et les objectifs, fixe les contraintes en termes d'établissement et de mise à disposition des rapports d'études

Considérant le choix du prestataire, suite à l'analyse des offres : TransMobilités

Vu le plan de financement prévisionnel de l'étude :

DÉPENSES		RECETTES	
Etude	43 665 €	Conseil départemental	4 366,50 €
		Banque des territoires	21 832,50 €
		ADEME	8 000,00 €
		Autofinancement	9 466,00 €

Le Conseil municipal, après délibération,

- ARRETE le projet d'étude "diagnostic de mobilité centre-ville"
- ADOPTE le plan de financement exposé ci-dessus
- SOLLICITE une subvention auprès des partenaires suivants : Conseil Départemental de la Haute-Vienne, la Banque des Territoires et l'ADEME
- DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal de l'exercice en cours

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Adoptée à l'unanimité	:
Adoptée à la majorité	:
Abstention	:
Contre	:

Le Maire de Saint-Junien
Pierre Allard

La Secrétaire,